

Affaire suivie par :  
James Lefèvre  
Département :  
Conception et Exploitation Durables  
des Infrastructures  
Service :  
Direction  
Tél : +33 (0) 4 42 24 77 00  
James.lefevre@cerema.fr

## COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE LA COTITA

### Réunion du 8 juin 2015

	Points abordés
<p><u>Personnes présentes</u></p> <p>M. Jaumard, Directeur des routes du CG 34 Mme Hilaire, Directrice de la Direction territoriale Méditerranée du Cerema M. De Camaret, Directeur Adjoint DIR Méditerranée M. Desroches, Adjoint au Directeur des routes du CG 83 M. Lefèvre – Cerema/DterMed - Chef du département DCEDI</p> <p><u>Absents/Excusés</u></p> <p>M. Pruvost, DGA du Conseil Général 83 M. Spagnulo, Directeur des routes du CG 13</p>	<p>Animation CoTITA 2015</p> <p>Réunion plénière CoTITA 2015</p> <p>Appel à projets routes et rues</p> <p>Questionnaire amiante</p> <p>Point d'information sur la réforme territoriale</p> <p>Information sur le Cerema</p>

	Qui ?
<p><b>Animation CoTITA 2015</b></p>	
<p><b>Clubs</b></p> <p>Le tableau d'activités des clubs est présenté (cf. PJ). Les clubs poursuivent sur un rythme de 2 réunions par an, 3 pour certains.</p> <p>Le club risques rocheux n'a pu se réunir au premier semestre pour des raisons de plan de charge mais il est bien prévu une réunion au second semestre.</p> <p>La dernière réunion du COS s'est tenue le 4 juin. Un point sur les expérimentations réalisées par le Cerema et un tour de table sur les retours d'expériences des Conseils Départementaux a été fait.</p> <p>Un échange sur la mise en place des agences départementales pour l'ingénierie territoriale a également pu se faire sur la base d'une présentation des dispositions mise en œuvre par le CD des Hautes-Alpes.</p> <p><b>Journées techniques</b></p> <p>Présentation des journées techniques 2015 et des premières identifiées pour 2016 (cf. PJ).</p> <p>13 JT devraient se tenir cette année sous l'égide de la CoTITA (10 prévues lors de la plénière de novembre 2014).</p> <p>L'une s'est tenue en partenariat avec le CNFPT.</p> <p>Il est rappelé que les clubs continuent d'être un lieu d'émergence des besoins en matière de JT et au-delà.</p>	
<p><b>Réunion plénière CoTITA 2015</b></p>	
<p>F. Hilaire précise que les comités territoriaux ne devraient être installés qu'au cours de l'année 2016.</p> <p>La date du <b>mardi 13 octobre pour la journée CoTITA 2015</b> est retenue, dans un format identique à celui de ces dernières années : journée de conférences sur un thème fil rouge, suivie de la réunion plénière de la CoTITA.</p> <p>Pour 2015, le fil rouge envisagé est la transition énergétique. F. Hilaire précise que le domaine est nouveau, vaste et que la DTerMed ne dispose pas encore d'une vision très large sur le sujet comme c'était le cas sur les sujets des années antérieures. C'est l'occasion de jouer pleinement le rôle de mobilisation des différents acteurs/opérateurs au bénéfice des membres de la CoTITA.</p>	

<p>D. Jaumard trouve très intéressant d'aller sur les champs nouveaux et de savoir saisir l'actualité au vol.</p> <p>Le projet de programme est parcouru en séance.</p> <p>Sur le sujet énergie, D. Jaumard fait état d'une possibilité d'intervention de Hérault Energie , à confirmer après contact. Il communiquera les coordonnées.</p> <p>L. Damidaux évoque le plan campus à Toulon avec un bâtiment à cheminée solaire (MOA par TPM).</p> <p>Concernant l'économie circulaire, D. Jaumard mentionne la réutilisation par le port de Sète de matériaux de démolition pour la construction d'un quai et L. Damidaux le projet partenarial PIICTO pour une plateforme industrielle et d'innovation à Fos-sur-Mer (Plateforme Industrielle et d'Innovation « Caban – Tonkin) présenté lors des rendez-vous de la transition énergétique PACA le 3 juin.</p> <p>La présentation de la démarche de prise en compte du changement climatique dans les documents d'urbanisme en LR apparaît intéressante même si elle n'est pas aboutie à ce stade. L. Damidaux évoque une formation CVRH d'Aix sur une grille de lecture pour l'intégration de la TECV dans les documents d'urbanisme avec une intervention de la DTerSO. Il est convenu que C. Billant assurera la synthèse.</p> <p>Pour l'évolution des mobilités, F. Desroches communiquera le contact pour la démarche pilotée par le Département du Var, en liaison avec les communautés d'agglomération et la CCI, de réalisation d'un schéma de covoiturage avec un schéma des aires, une signalétique dédiée adaptée, et la création d'un site internet et d'une appli mobile. L'appel d'offres pour le déploiement du site est en cours, il ne sera donc pas en place le jour de la réunion plénière, ce qui n'empêche pas de présenter le projet et d'exposer les difficultés/freins, dynamiques, modes de contractualisation, déploiement prévu ...</p> <p>Questionnement sur l'intérêt/la possibilité de traiter également de l'optimisation des infrastructures avec le SDAGT Aix-Marseille.</p> <p>En conclusion il est convenu de retenir ce fil rouge (le titre exact restant à affiner) et de poursuivre la définition du programme qui doit être finalisé tout début septembre au plus tard pour permettre la diffusion un mois avant la journée de la CoTITA.</p> <p>Le pré-programme sera diffusé après avoir été complété comme suite aux échanges et au travail complémentaire qui sera mené par la DTerMed.</p>	<p>J. Lefèvre  Tout membre  du comité de  pilotage et  DTerMED</p> <p>J. Lefèvre</p>
--	--

<p><b>Appel à projets routes et rues</b></p>	
<p>J. Lefèvre présente l'état d'avancement de l'appel à projets qui fait suite au recensement par les CoTITA des besoins d'innovation (idem côté IDRRIM pour les entreprises) et à l'analyse menée par le CIRR. Les résultats seront connus fin juin mais d'ores et déjà le nombre de réponses est supérieur aux derniers appels et le spectre de propositions est plus large, pour toucher par exemple des innovations liées à la mobilité.</p>	
<p><b>Questionnaire amiante</b></p>	
<p>Le Cerema a décidé de lancer un Projet Transversal de Veille et d'Innovation (PTVI) sur le sujet de l'amiante dans les chaussées. Son pilotage est assuré par la DTecITM .</p> <p>De nombreux gestionnaires s'interrogent sur la faible fiabilité ou précision des résultats des essais de caractérisation et d'exposition au risque amiante, sur la pertinence de l'échantillonnage pour la recherche d'amiante, sur la corrélation entre présence d'amiante dans les enrobés et libération de fibres dans l'air, sur le risque de retrouver de l'amiante dans les filières de recyclage des agrégats d'enrobés, ...</p> <p>Le plan d'action du PTVI comprend notamment une enquête, courte et rapide, auprès des "grands gestionnaires" routiers pour bien préciser les enjeux, recenser les pratiques actuelles et identifier toutes les questions et difficultés rencontrées sur le terrain. Son objectif est de recueillir des informations pour orienter les recherches, analyses, expérimentations et essais prévus au plan d'action de ce PTVI</p> <p>L'enquête est lancée au niveau régional, au travers notamment des CoTITA, en ciblant les gestionnaires routiers DIR et CG (et éventuellement autres collectivités). Le sujet de l'amiante dans les enrobés a été abordé à plusieurs occasions au sein de la CoTITA Méditerranée (COS, club entretien et gestion du patrimoine, plénière) et ce questionnaire (PJ) est l'occasion de nourrir les réflexions en cours et à venir.</p> <p>Il a été diffusé aux directeurs par l'ADSTD et en parallèle par le club Entretien et Gestion du Patrimoine et aux membres du COS.</p>	
<p><b>Point d'information sur la réforme territoriale</b></p>	
<p>Le projet de loi est en deuxième lecture au Sénat.</p> <p>A ce stade les transports scolaires devraient rester de la compétence des départements tout comme les collèges, et les ports départementaux échoir aux conseils régionaux.</p>	

<p>Le vote est annoncé en septembre prochain.</p> <p>Pour les métropoles, les conventions de transfert doivent être établies avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.</p>	
<p><b>Information sur le Cerema</b></p>	
<p>F. Hilaire évoque le projet stratégique 2015-2020 qui a été approuvé par le Conseil d'administration du Cerema le 29 avril. Il traduit l'ambition d'aller vers les collectivités, tout en restant majoritaire pour l'Etat, ambition qui s'inscrit dans le cadre de gouvernance du Cerema.</p> <p>Une note de synthèse du projet stratégique sera réalisée et diffusée largement.</p> <p>Il constitue une première pierre et sera suivi du contrat d'objectif et de performance début 2016 et de l'élaboration d'un plan d'affaires qui permettra de définir l'évolution des activités (développement, réduction) et de traduire l'équilibre de l'économie générale du projet.</p> <p>Le schéma directeur immobilier de l'établissement sera également élaboré.</p> <p>Comme évoqué en début de séance, les comités territoriaux seront vraisemblablement mis en place en 2016.</p> <p>D. Jaumard relève la qualité, le niveau du document et des modalités d'élaboration avec notamment la sollicitation des collectivités et au-delà la prise en compte des avis formulés.</p> <p>Il met l'accent sur la capacité à garder cette compétence collective et individuelle qui est une force.</p>	
<p><b>Prochaine réunion le mardi 2 septembre 2015 à 10h00 à la DTerMed (Aix-en-Provence)</b></p>	